11 NOVEMBRE 2026

Tt 3, 1-7 / **Ps** 22 / **Lc** 17, 11-19

La liturgie de la Parole de Dieu de ce jour nous a donné d'entendre ces textes. Dans la première lecture, il est question de gouvernés, gouvernants, d'autorités ainsi que du bien qui doit régner en référence à Dieu qui ***« nous a sauvés, non pas à cause de la justice de nos propres actes, mais par sa miséricorde »***.

Qui est Tite ? Le premier évêque de Crète et un proche collaborateur de Paul. Paul lui confie la mission d'organiser et de diriger les communautés chrétiennes de Crète et de Cyrénaïque, dans un contexte de résistances et de fausses doctrines.

Nous vivons ce 11 novembre quelques semaines après la visite apostolique en France du pape Léon XIV, actuellement en visite apostolique en Uruguay, Argentine et Pérou, du 6 au 17 novembre. Je prends la liberté de voir le pape Léon XIV en Paul et nous en Tite. Qu'a dit le pape Léon XIV, et qu'il redit de manière actualisée en Uruguay, Argentine et Pérou ? Beaucoup de choses importantes et essentielles. Je vous propose d'en réentendre quelques-unes.

Dans sa prière devant la grotte de Massabielle, le pape Léon XIV a dit : « Obtiens pour la France des dirigeants sages et généreux, prêts au sacrifice d'eux-mêmes, capables d'affronter les défis et voulant servir le bien commun. Qu'ils la gardent en paix dans le concert des nations. Qu'ils fassent entendre sa voix pour promouvoir la défense des droits humains fondamentaux, ainsi que la paix dans le monde, rejetant à jamais les logiques de guerre. (…)
Donne à ton Église en France, d'indiquer, notamment aux plus jeunes, la voie lumineuse de l'Évangile pour édifier la société juste et fraternelle à laquelle ils aspirent ».

Lors de sa rencontre au Palais de l'Élysée avec les autorités, la société civile et le corps diplomatique, le pape Léon XIV dit : « Comment évoquer cette région du monde, où est né le Prince de la Paix il y a deux mille ans, sans penser aussi à toutes ces populations affectées par les conséquences de conflits et à tous ceux qui sont affligés par le fléau de la guerre. Nous ne pouvons pas rester indifférents devant de telles souffrances qui blessent la dignité humaine et crient justice à Dieu. La gravité de ces situations doit nous interpeler et appelle chacun, là où il se trouve, à une véritable conversion du cœur et à un changement d'attitude. C'est en reconnaissant humblement le besoin que nous avons les uns des autres que nous pourrons ensemble œuvrer davantage à la construction de la civilisation de l'amour au cœur de notre monde devenu si complexe et interdépendant (cf. Lett. enc. Magnifica Humanitas, n. 182). En même temps, comme l'affirmait déjà en son temps mon saint prédécesseur Jean XXIII, "la justice, la sagesse, le sens de l'humanité réclament […] qu'on arrête la course aux armements ; elles réclament la réduction parallèle et simultanée de l'armement existant dans les divers pays, la proscription de l'arme atomique et enfin le désarmement dûment effectué d'un commun accord et accompagné de contrôles efficaces" (S. Jean XXIII, Lett. enc. Pacem in terris, n. 112). En effet, se répand de plus en plus la conviction, erronée, que la possession de l'arme nucléaire serait un gage de sécurité, ce qui alimente une nouvelle course aux armements difficilement contrôlable. (Cf. Lett. enc. Magnifica Humanitas, n. 194). Or, la paix n'est pas un équilibre des forces, elle se construit chaque jour par le dialogue et la justice.
Je vous exhorte donc à ne jamais vous résigner à la perspective d'une guerre en la considérant comme "inévitable", mais à promouvoir sans relâche le dialogue et la diplomatie, afin de préserver des sociétés pacifiques, respectueuses de la dignité et des droits de la personne et des peuples. Face aux

bruits de bottes et aux crises multiformes qui ébranlent notre monde, la France a la vocation de demeurer un artisan infatigable de paix et de multilatéralisme, notamment au sein de notre chère Europe. Puisse la France, dans la fidélité à ses valeurs, creuser le sillon d'une paix désarmée et désarmante, et offrir avec responsabilité sa contribution irremplaçable en faveur de la paix. Que votre liberté grandisse sans cesse dans le souci du bien commun. Que votre fraternité embrasse l'humanité tout entière. Et que l'égalité à laquelle vous aspirez s'établisse toujours sur les fondements de la justice et de la charité, sans supprimer les différences entre les personnes, mais en les faisant fructifier harmonieusement au profit de la société tout entière. »

À Metz, lors de la rencontre interreligieuse au centre des congrès Robert Schuman, le pape Léon XIV a rappelé que Robert Schuman, « homme de foi et de convictions, sut transformer les anciennes lignes de fracture en ponts d'espérance pour toute l'Europe, et il devint un véritable ambassadeur de l'unité dans la diversité. À son exemple, notre responsabilité commune de femmes et d'hommes religieux est de témoigner que, au-delà des frontières, il est toujours possible de se rencontrer, d'établir l'amitié et de bâtir la paix. Dialoguer ne diminue pas notre identité mais l'exprime avec simplicité et vérité en nous ouvrant à la différence de l'autre. (…) Le saint Pape Jean-Paul II considérait le dialogue comme une exigence intrinsèque de la nature même de l'homme (cf. Message pour la Journée Mondiale de la Paix, 1er janvier 2001, n. 10). Il est, selon Paul Ricœur, le chemin par lequel nous reconnaissons l'altérité comme une promesse et non comme une menace ; il est un art de la rencontre dont notre monde a grand besoin, aux antipodes de l'agressivité et de la violence. En effet, invoquer le nom de Dieu pour légitimer la violence ou l'oppression est une profanation de ce nom. Rien de ce qui défigure la dignité humaine ne peut se réclamer d'une authentique inspiration divine. Le discours religieux doit appeler constamment à désarmer les cœurs et les mots. Cela engage la responsabilité directe de chacun de nous, en tant que gardiens de nos traditions respectives. (…) À nous qui sommes ouverts à la transcendance, notre mission est d'offrir des repères solides, en particulier aux jeunes, pour construire une communion qui respecte et valorise la dignité de toute personne humaine ».

Malheureusement, nous n'avons pas su tirer les leçons qui s'imposaient de la Première guerre mondiale, puisque vingt ans après, une seconde guerre mondiale éclata. Que dire de celles d'aujourd'hui ?

L'évangile nous a présenté le Samaritain guéri et sauvé. Rendons grâce, nous aussi, d'avoir entendu le pape Léon XIV dire : « La *Déclaration universelle des droits de l'homme,* qui fut proclamée dans cette ville de Paris – et où le juriste français et prix Nobel de la paix, René Cassin [né à Bayonne en 1887] joua un rôle de premier plan dans son élaboration – a eu pour but de créer une conscience générale de la dignité inaliénable de la personne humaine. Saint Jean-Paul II, qui considérait ce document comme "une véritable pierre milliaire sur le chemin du progrès moral de l'humanité, avait conscience que "toute menace contre les droits humains, aussi bien dans le cadre des biens matériels que dans celui des biens spirituels, est également dangereuse pour la paix car elle touche toujours l'homme dans son intégralité" ». (S. Jean-Paul II, Discours à l'assemblée générale des Nations Unies, nn. 7 e 14, 2 octobre 1979).

Puissions-nous nous laisser guider par le Bon Pasteur vers les eaux tranquilles par lesquelles il veut nous faire revivre ; et ainsi être conduit ***« par le juste chemin pour l'honneur de son nom »***. Amen.

P. Olivier Dobersecq